

PLACE PEYRAMALE

LOURDES
ma Ville

La réouverture approche !

MAGAZINE
D'INFORMATION
LOCALE

Printemps 2023
#14

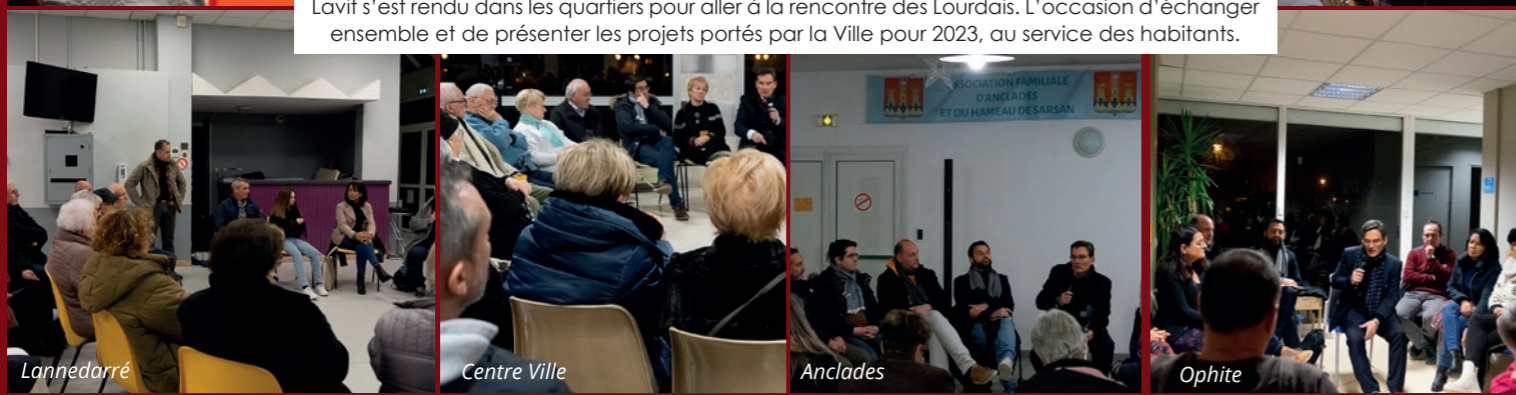
www.lourdes.fr

MAGAZINE





Tout au long du mois de janvier, accompagné des élus du Conseil municipal, le Maire Thierry Lavit s'est rendu dans les quartiers pour aller à la rencontre des Lourdais. L'occasion d'échanger ensemble et de présenter les projets portés par la Ville pour 2023, au service des habitants.



L'éditorial du maire

Chères Lourdaises, Chers Lourdais,

Au cours du mois de janvier, accompagné des élus du Conseil municipal, du Directeur de Cabinet et de la Direction Générale des Services, j'ai fait le choix de me rendre dans plusieurs quartiers de la Ville pour présenter nos vœux aux Lourdais et nous mettre en position d'écoute directe de nos concitoyens. Au total, huit soirées ont ainsi été organisées au Palais des Congrès et dans les maisons de quartiers. Ces rendez-vous qui ont été appréciés, nous invitent à développer une politique de rencontres citoyennes en dehors des permanences d'élus mensuelles tenues par les Maires-Adjoints. Ainsi un nouveau format de rendez-vous citoyens sera proposé prochainement.



Les vœux dans les quartiers m'ont permis de dresser un tour d'horizon de la situation budgétaire de la commune en rappelant les effets de la crise traversée par la Ville depuis la Covid, et d'expliquer pourquoi nous avons obtenu le soutien de l'État pour la création du Plan Avenir Lourdes, le PAL, initié à ma demande, par le Président de la République en personne.

N'oublions pas d'où nous venons et rappelons-nous que ce PAL représentait l'unique issue pour sauver Lourdes qui n'avait pas de plan B au moment où tout a basculé. Ce PAL comprend 100 actions. Pour illustrer, je vais prendre un exemple que tout le monde constate en ce moment... Je parle de la pose des clous en laiton à l'effigie de Bernadette... Il s'agit de l'action n°23 du PAL : « Créer le nouveau chemin de Bernadette » !

Pour chaque action, des financements sont versés, par l'État et nos partenaires (la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération), au fur et à mesure de leur état d'avancement. Au total, lorsque tout sera terminé, la somme atteindra 100 millions d'euros. Ce n'est donc ni un chèque, ni un virement de 100 millions que la commune aurait reçu dans ses caisses.

Ce plan a été créé pour nous aider à financer nos actions de développement autour du projet territorial « Lourdes Cœur des Pyrénées », pour faire vivre Lourdes, son territoire et ses habitants, en tenant compte de ses ressources patrimoniales et naturelles, en lui conférant un rôle phare au sein d'un territoire pyrénéen central et transfrontalier.

Ce rôle, il faut lui donner les moyens de se déployer. C'est ce que nous venons de faire en créant le Club Avenir Lourdes, car, depuis le 17 février 2022 et la venue de Jean Castex à Lourdes pour signer le PAL, un nombre impressionnant d'acteurs publics et privés ont manifesté leur volonté de contribuer à la renaissance de notre cité. Il fallait créer un club de territoire pour fédérer cet élan et animer une politique de coopération territoriale. Le 30 janvier dernier, nous avons donc réuni tous ceux qui le souhaitaient à l'Espace Robert Hossein. Cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur et du dynamisme a donné lieu à des échanges de témoignages, des partages d'expériences, des présentations de projets... des moments uniques pendant lesquels chacun a pu profiter de l'énergie générale et de l'esprit de fraternité qui régnaient dans la salle.

Ce Club Avenir Lourdes est un réseau de développement, ouvert à tous les acteurs et citoyens qui souhaitent co-construire le projet « Lourdes Cœur des Pyrénées » que ce soit sur la politique économique, touristique, culturelle, patrimoniale, sportive et sociale.

Il y a de ce fait le PAL et le CAL mais je n'en oublie pas pour autant le quotidien et les incivilités nombreuses qui peuvent réellement perturber la vie de certains. Déjections canines, détritus sur la voie publique, vitesse excessive, stationnement abusif, nuisances sonores... j'ai demandé aux services de la Ville de mettre en œuvre un plan spécifique pour les actions quotidiennes. Ce Plan d'Actions du Quotidien est donc mis en route dès cette année, dans les domaines de la sécurité, mais également de la sécurité routière, la propreté urbaine, la création d'espaces verts et de loisirs dans les quartiers, et l'embellissement de notre cadre de vie qui nous tient tous à cœur.

Votre Maire,
Thierry LAVIT

Sommaire

- 2 ... CARTES POSTALES DE L'HIVER
- 4 - 7 ... DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
- 8 - 9 ... PATRIMOINE
- 10 ... AU SERVICE DU TERRITOIRE
- 11 ... SÉCURITÉ
- 12 ... REPAS DES AÎNÉS
- 13 ... TRIBUNES
- 14 - 15 ... SOLIDARITÉ & DEVOIR DE MÉMOIRE
- 16 ... JEUNESSE & VIE CITOYENNE
- 17 ... SERVICES AUX LOURDAIS
- 18 - 19 ... TRANSITION ÉCOLOGIQUE & DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 20 ... INFOS PRATIQUES
- 21 ... COMMERCE
- 22 ... RENDEZ-VOUS SPORTIFS
- 23 ... LOISIRS



LOURDES MA VILLE - N° 14
Magazine d'information municipal trimestriel de la Ville de Lourdes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Thierry Lavit
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Laurent Jubier
RÉDACTRICE EN CHEF :
Christine Martin
RÉDACTION-PHOTOS :
Pascale Chat - Jean-Baptiste Latour
Léo Marque - Pierre Artou.

RÉDACTION, ILLUSTRATIONS ET MISE EN PAGE :
service Communication de la Ville de Lourdes.
service-communication@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 54 07.
IMPRESSION :
Conseil Imprime Group
Lourdes Ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable.

À jeter dans le conteneur adapté.
DÉPÔT LÉGAL : avril 2023.
ISSN 2826-6080
RETROUVEZ-NOUS SUR :
@Villedelourdes
www.lourdes.fr
AppCom : Lourdes
@Villedelourdes

Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.





2023 : Le maire explique les orientations et les projets

« IL FAUT RÉINVENTER LE MODÈLE ET REMONTER LE NIVEAU EN TERMES DE QUALITÉ. » *Thierry Lavit*



« Lourdes a survécu à un véritable crash économique. Beaucoup de Lourdais souffrent encore aujourd'hui des effets de la crise. Il faut le savoir et s'en rendre compte. Lourdes n'est pas ou n'est plus en capacité de vivre en autarcie, sur les fondements d'un système économique mono-segmenté axé sur le tourisme culturel. Sans le Plan Avenir Lourdes, le PAL, nous n'aurions jamais pu nous relever. C'est un fait. Ce PAL a été créé sur des bases solides, celles-là même qui font vivre et animent notre projet Lourdes, cœur des Pyrénées. »

Un plan créé autour du concept « Lourdes Cœur des Pyrénées », pour faire vivre la Ville, son territoire et ses habitants tout en pérennisant la destination Lourdes autrement.

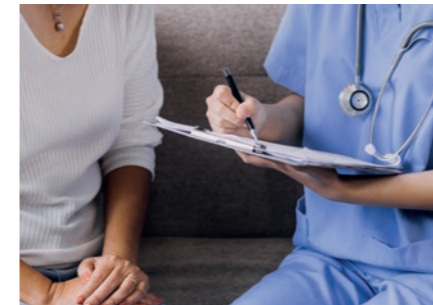
« Les pèlerins ont changé. Il faut réinventer le modèle et remonter le niveau en matière de qualité. » Comment ? En tenant compte des ressources patrimoniales et naturelles de Lourdes, en lui conférant un rôle phare au sein du territoire.

LES GRANDS PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ ▶

QUELQUES EXEMPLES DES PROJETS QUI FORMENT LE PAL :

- le chemin de Bernadette,
- la caserne des pompiers (2),
- le pont Peyramale (3),
- l'auditorium,
- la crèche,
- les halles,
- la restructuration des places centrales : Marcadal, Peyramale, Champs commun... (1),

- le centre de soins,
- la réouverture de la place Peyramale et du parking (p. 7),
- l'opération relogement de l'Ophite.



La santé : un droit essentiel pour tous

« La caserne des pompiers, ce sont les premiers soins. C'est fait. Enfin ! Après 25 ans d'attente, la première pierre sera posée au printemps. Le second enjeu concerne le manque de médecins. Il n'y en a plus. Il faut vite créer un centre de soins de premiers recours. Pas une maison médicale. Il faut faire des soins de triage. Pour cela, nous avons besoin d'une structure qualifiée. Ce sera le pavillon Bourriot situé à l'entrée de l'hôpital. Le monde soignant est en grande difficulté. Si nous laissons passer l'opportunité d'hôpital commun, nous perdrons tout. Il nous faut un hôpital moderne et équipé, un outil structurant avec pas un mais 3 scanners, 2 IRM, un petit scanner, une maternité de niveau 1... pour répondre aux besoins du territoire et attirer les meilleurs spécialistes, en n'oubliant pas que cet hôpital va aussi rendre service au pays des Gaves. Et, en ville, si nous voulons faire venir les médecins, il nous faut une structure moderne hautement qualifiée. Les généralistes ont besoin d'un hôpital connecté sur lequel s'appuyer. La santé, c'est un droit essentiel pour tous. Il faut aussi créer des lits médicalisés dans les EHPAD. L'hôpital de demain, ce ne sera plus l'entonnoir que l'on connaît aujourd'hui. »

UN PLAN SPÉCIFIQUE D' ACTIONS POUR LE QUOTIDIEN : LE « PAQ »



Deux nouvelles balayeuses.



Entretien massif de l'espace public.

Propreté urbaine

« Nous avons deux garde-champêtres qui achèvent actuellement leur formation. Les incivilités sont intolérables. Le temps de la prévention est passé. Les auteurs d'actes indécents seront désormais verbalisés. »



Stop aux incivilités !

Sécurité

(voir page 8 et 9)



Du matériel neuf pour les espaces publics.



Sécurité routière / Plan routes



Réfection de voirie.

Création d'espaces de vie dans les quartiers

Végétaliser, renaturer, aménager les quartiers fait également partie du programme du quotidien.



Aménagement du Quai Saint Jean.



Réparation du bâti.



FISCALITÉ
Aucun changement de taux n'est envisagé cette année.

POUR DES FINANCES SAINES ET DE BON SENS

Préparer l'avenir c'est investir, grâce notamment à l'accompagnement financier des différents partenaires avec la préoccupation majeure d'améliorer la capacité d'autofinancement. Depuis 2021, la Ville de Lourdes évite d'avoir recours à l'emprunt pour diminuer le ratio d'endettement par habitant. La capacité de désendettement devrait passer de 17,41 ans en 2018 à 13,73 ans en 2022.

La Ville veut faire le choix de l'investissement

Le Débat d'Orientation Budgétaire, le « DOB »*, faisait partie des 26 points qui figuraient à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 15 février. Retour sur ses grands axes en attendant le vote du budget prévu le 29 mars.

Les dépenses d'investissement relativement faibles depuis plusieurs années sont revues à la hausse en 2023 pour s'engager dans une réelle politique de reprise de l'investissement soutenue notamment par le Plan Avenir Lourdes. Le niveau d'investissement a d'ailleurs commencé à reprendre dès 2022 pour s'inscrire dans cette dynamique. L'objectif est de diminuer le recours aux frais de location exponentiels en fonctionnement pour la ville en ré-enclenchant une politique d'investissements progressifs.

Un PPI pour assurer le financement des opérations récurrentes

2023 sera l'année au cours de laquelle la commune présentera pour la 1^{re} fois un Programme Prévisionnel d'Investissement (PPI) qui sera soumis à l'approbation

du Conseil municipal lors du vote du budget primitif 2023, le 29 mars. La mise en place du PPI permettra de prévoir une enveloppe annuelle pour les dépenses d'investissement suivantes :

- 1 L'accessibilité : 200 000 € (200 K€) répartis dans les enveloppes voirie et bâtiments.
- 2 Les ouvrages d'art : 350 K€.
 - 2 Les travaux de voirie : 500 K€.
 - La rénovation du patrimoine bâti : 200 K€.
 - Les équipements sportifs : 200 K€.
 - L'éclairage public avec le SDE : 45 K€.
 - Un programme de petits travaux dans les quartiers : 120 K€.
- 3 Le renouvellement du matériel roulant : 200 K€, et du matériel pour les services municipaux : 100 K€.

Des opérations inscrites au Plan Avenir Lourdes

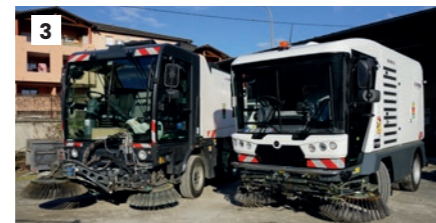
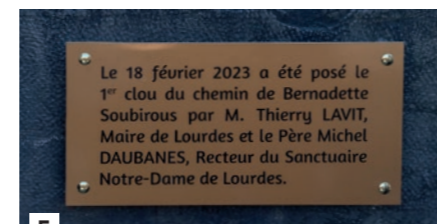
Financées avec le concours de l'Etat, de la Région, du Département. En voici quelques exemples.

- 4 Le nouveau pont Peyramale sur le Gave de Pau (livraison prévue en 2025).
 - L'aménagement des places : parvis de l'église du Sacré Cœur, Espace François Mengelatte, finalisation de la rue de la Halle, réouverture de la place Peyramale.

5 La poursuite du nouveau Chemin de Bernadette.

- Le plan Façades, avec un second périmètre en plus du premier toujours en vigueur.
- Le plan Enseignes.
- Les subventions aux commerçants au travers de l'action 66 du PAL.
- La poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments.
- 6 La finalisation des opérations liées au Château fort (dont le financement est assuré par les subventions du plan de relance).
 - La participation à la reconstruction de la caserne des pompiers : 93 781 €.
 - L'élaboration d'un Schéma Directeur Urbain (SDU) qui permettra de définir l'aménagement de la ville.

* Le document du DOB est consultable en ligne sur www.lourdes.fr



C'EST AUSSI AU PROGRAMME POUR 2023 :

- 7 Poursuite des travaux de l'église paroissiale.
- 8 Sécurisation du kiosque du Jardin des tilleuls.
 - Construction de 2 courts de padel et réfection de 2 terrains en béton poreux.
 - Réduction de la consommation de l'éclairage du stade Antoine Béguère avec le Syndicat Départemental d'Énergie.
 - Rénovation du tabernacle de l'église de Saux.
- 9 Poursuite du programme annuel en faveur de la gestion des forêts avec le service Transition écologique, en partenariat avec l'ONF.



LA RÉOUVERTURE DE LA PLACE PEYRAMALE SE PROFILE

Travaux de cimenterie, décapage des dalles et du mobilier, nettoyage du Monument aux Morts, peintures... les agents de la ville ont du pain sur la planche et le sourire aux lèvres. « Nous sommes heureux de travailler à cette réouverture que tout le monde attend ! », témoignait l'un d'entre eux le 10 mars. ■



NOUVEAU PONT PEYRAMALE : LE CHANTIER SE PRÉPARE...

Si la construction du nouveau pont Peyramale doit commencer l'année prochaine, il faut, dans un premier temps, trouver une solution pour ne pas interrompre les circulations le temps des travaux. C'est donc l'option d'un pont provisoire qui a été choisie. Reste à savoir où le positionner pour ne pas perturber l'activité économique à proximité. Pour l'heure, des travaux de sondage ont d'ores et déjà lieu pour connaître les caractéristiques exactes du sol. Ces essais « pressiométriques » et « carottés » consistent à forer le sous-sol. L'analyse des résultats permet ensuite de procéder aux

bons calculs de fondation. « Cette opération préalable est indispensable pour nous permettre de pouvoir maintenir la circulation routière et pour faire passer les réseaux électriques, eau, internet... », explique le Directeur général des Services de la Ville. Mené par le Centre National des Ponts de Secours, le programme prévoit l'installation d'un pont de type Bailey (pont démontable utilisé à partir de la Seconde Guerre mondiale). Ce pont provisoire restera en place le temps de la construction du nouveau pont. ■

VILLA GAZAGNE : une réhabilitation méritée et attendue !



VOICI DONC LA REVUE DE DÉTAIL DES OPÉRATIONS ENVISAGÉES.

Lot n°01 MAÇONNERIE – ÉTANCHÉITÉ

Lot n°02 CHARPENTE – COUVERTURE
– ZINGUERIE

Lot n°03 MENUISERIES EXTÉRIEURES

Lot n°04 PLÂTRERIE – ISOLATION –
CARRELAGE

Lot n°05 MENUISERIES INTÉRIEURES

Lot n°06 PLOMBERIE – SANITAIRES –
VMC

Lot n°07 ÉLECTRICITÉ – SSI – RÉSEAU
INFORMATIQUE

Lot n°08 PEINTURES – REVÊTEMENTS
DE SOL

Après les travaux réalisés en 2022 sur les balcons et les terrasses des villas Rachel et Roques, c'est maintenant au tour de la villa Gazagne, qui héberge l'État civil, d'être au cœur des attentions. Une opération d'envergure pour répondre à une double exigence : offrir un service et un accès de qualité aux Lourdaïses et entretenir le patrimoine immobilier de la Ville.

Le programme de travaux se décompose en 8 lots. Autant dire 8 corps de métiers différents qui vont être soumis aux aléas de

circonstances. Il faut donc anticiper et faire preuve de flexibilité pour ne pas perturber le fonctionnement des services accessibles sur le site actuel. Pour poursuivre sa mission de service public dans les meilleures conditions, la Ville va proposer aux Lourdaïses de se rendre place Peyramale, dans les anciens locaux de l'Office de tourisme, le temps des travaux. Ce déménagement est prévu au début du printemps.

La date exacte n'est pas encore connue à l'heure où nous mettons sous presse. ■



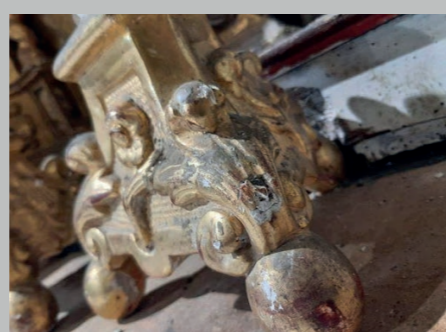
Des travaux prévus au hameau de Saux

Dimanche 5 février, le Maire s'est rendu au hameau de Saux, à la rencontre des habitants. Ce hameau possède une église romane tout-à-fait pittoresque, qui serait la plus ancienne de la Ville de Lourdes, dont nombre d'éléments mobiliers sont classés Monuments Historiques. La convention avec la Fondation du Patrimoine a été prorogée en vue de mener en 2023 les travaux de restauration du Tabernacle.

Plusieurs autres travaux seront à mener en parallèle sur le reste de l'église avec notamment une reprise de menuiseries sur le plafond et un confortement du plancher au niveau de la sacristie, en respectant la

nature et la couleur des matériaux. Enfin en ce qui concerne les travaux de l'église, il faudra aussi prévoir la reprise complète de la toiture déjà estimée à 80 000 € HT.

Des travaux de voiries sont aussi programmés pour cette année. Sur le chemin de Lestrade qui se situe le long de la voie ferrée vers Adé, des drains vont être installés pour assainir la plateforme. Le chemin va aussi être conforté par une couche de graviers. Ces travaux seront réalisés par les agents de la ville. Le croisement en Y de la Rue Ampère depuis l'église va également être repris par une entreprise spécialisée. ■



Lourdes fête Bernadette

Samedi 18 février, jour de la Fête de Bernadette, rendez-vous était donné à 12 h 45, par la Ville de Lourdes, au Pont Saint Michel pour l'inauguration du premier clou du nouveau Chemin de Bernadette.

Ce projet qui illustre la volonté d'œuvrer de concert avec le Sanctuaire et la Ville de Nevers jumelée à Lourdes, a rassemblé aux côtés du Maire Thierry Lavit, le Recteur du Sanctuaire, le Père Michel Daubanes ; Sœur Geneviève de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers ; Muriel Marty, Conseillère municipale déléguée au Tourisme à la ville de Nevers, et Jean Soubirous, arrière-petit-fils de Jean-Marie Soubirous, frère de Bernadette.

Une multitude de chemins liés à Bernadette, de tracés, de signalétiques existent à Lourdes entraînant une offre touristique peu lisible pour les visiteurs comme pour les Lourdaïses.

Depuis l'automne dernier, la première tranche de travaux a consisté à revaloriser un chemin unique, avec un tracé lisible. Ce parcours de 3,5 km est identifié par un marquage au sol spécifique grâce à des clous en laiton à l'effigie de Bernadette Soubirous.

Une boucle accessible aux personnes à mobilité réduite est prévue en lien avec le travail mené par la collectivité pour l'obtention du label « Destination pour tous ».

Une opération inscrite au Plan Avenir Lourdes

Extrait de l'Action n° 23 du Plan Avenir Lourdes : « Créer le nouveau Chemin de Bernadette (un itinéraire urbain et un itinéraire rural). Il sera un nouveau chemin urbain, véritable parcours patrimonial-culturel, autour de l'histoire de Bernadette, en mettant en avant la ville médiévale, le Sanctuaire et son patrimoine architectural tout en découvrant Lourdes



à travers les siècles (visite virtuelle, réalité augmentée) ».

Le nouveau Chemin de Bernadette, qui a pour vocation de se prolonger jusqu'à Nevers, va ainsi permettre à la Ville de Lourdes de proposer un nouvel itinéraire construit sur l'histoire de Bernadette et matérialisé au sol par des clous pour faciliter le guidage tout au long du circuit.

Ces clous jalonnent le parcours et permettront d'indiquer la direction à emprunter aux visiteurs.

Ces clous de balisage vont participer à l'embellissement de la Ville. Ils éveilleront la curiosité et inciteront les visiteurs à une promenade contemplative.

Une collaboration Ville, Sanctuaire, Office de tourisme

Les travaux de la phase 1 ont consisté à nettoyer la signalétique existante au sol et les divers panneaux, avant de procéder à la pose des 1400 clous le long du parcours (création réalisée par la Ville de Lourdes).

La seconde phase de cette opération, prévue dès 2023, consiste à valoriser, au moyen d'outils numériques innovants, le tracé dans l'optique de le rendre plus attractif et accessible à tous.

L'Office de Tourisme complètera ce projet avec un document informatif sur les points d'intérêt du chemin et les grandes étapes de la vie de Bernadette. Ce support sera disponible en plusieurs langues. ■



Départ d'une visite guidée-chantée, le 18 février.



Déambulation en groupe le long du chemin de Bernadette...



... et devant la maison natale de Bernadette.

CHÂTEAU FORT – MUSÉE PYRÉNÉEN : des travaux spectaculaires !



Après l'installation de l'échafaudage, place au démontage de la structure charpente, de la couverture et du sol des combles.



Le Club Avenir Lourdes est lancé !



Au total, ce sont plus de 400 personnes, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, du Sanctuaire, élus, présidents d'associations, chefs d'entreprises, acteurs économiques et institutionnels, citoyens engagés... qui ont répondu présents, fin janvier, à l'Espace Robert Hossein de Lourdes, à l'invitation du Maire, Thierry Lavit, pour participer ou assister à la soirée de lancement du Club Avenir Lourdes, le CAL. Depuis le 17 février 2022, et la venue de Jean Castex, Premier ministre, à Lourdes, pour lancer la phase opérationnelle du

Plan Avenir Lourdes, beaucoup d'acteurs publics et privés ont manifesté leur volonté de contribuer à la renaissance de Lourdes. C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui, le Club Avenir Lourdes, le CAL, a vu le jour pour répondre aux attentes de tous ceux qui veulent s'engager aux côtés de la Ville de Lourdes. Ce CAL est un club de territoire, pensé pour fédérer une communauté d'acteurs publics et privés autour du PAL et du projet « Lourdes, cœur des Pyrénées ».

Intervenants et élus se sont ainsi succédé sur scène tout au long de la soirée, pour

témoigner, apporter leur contribution à l'élan commun déjà en route, et partager leurs expériences. A la fin de ces échanges, les participants et le public se sont retrouvés pour poursuivre les débats autour d'un buffet. Une soirée dynamique et chaleureuse, empreinte de fraternité. ■

Pour rejoindre le CAL ou en savoir plus, rendez-vous sur la page LinkedIn dédiée : <https://www.linkedin.com/showcase/clubavenirlourdes/> Ou contactez : sg@ville-lourdes.fr / 05 62 94 65 65



Le Maire fédère le territoire pour l'obtention d'un RER pyrénéen !

Le maire, Thierry Lavit, s'est rendu début février à l'assemblée générale de l'association LGV-Orthez-Oui. Objectif : unir les élus et les citoyens engagés autour du projet de création d'un RER pyrénéen et, par voie de conséquence,

d'amélioration de la desserte ferroviaire du Pays Basque, du Béarn, du sud des Landes et de la Bigorre.

« Il s'agit d'un soutien de poids pour donner de l'élan aux projets en attente de réalisation et qui vont être développés lors de cette assemblée générale qui aura le privilège de se dérouler en présence du directeur territorial de la SNCF », se félicitait l'association en amont de la réunion.

« Nous souhaitons une modernisation de la ligne Bayonne-Dax-Orthez-Pau-Lourdes-Tarbes afin d'améliorer le cadencement des trains du quotidien et la vitesse de circulation des trains à grandes vitesses. J'ai présenté aux membres de l'assemblée, la convention de partenariat qui lie la Ville de Lourdes à la SNCF dans le cadre de l'action 96 du Plan Avenir Lourdes. Cette convention prévoit de mettre en place un groupe de travail pour la création d'un RER pyrénéen. La ligne envisagée irait de Bayonne et Dax à Tarbes. Ce train du quotidien doit être une priorité absolue. Au-delà des frontières administratives, des groupes et des partis, nous devons

tous nous unir et travailler ensemble sur ce dossier de RER. C'est impératif pour répondre à trois enjeux majeurs. Le premier est économique. Je pense aux trajets de tous les jours pour se rendre au travail, sur son lieu de formation, et bien entendu à l'accessibilité des commerces, des entreprises et des services liés à la santé, aux loisirs... à tous ces besoins qui forment le quotidien. Le second est environnemental. Décharger les axes routiers et soutenir le fret ferroviaire est une évidence aujourd'hui. Le troisième, touristique, représente un atout supplémentaire pour les visiteurs et l'attractivité du territoire » explique le maire.

Pour en savoir plus sur l'association : <https://lgv-orthez-oui.over-blog.com>



« Ce train du quotidien doit être une priorité absolue. »

Bienvenue au Commandant Dos Santos

Le 20 janvier, le Préfet des Hautes-Pyrénées, Jean Salomon, accompagné du Sous-Préfet Fabien Tuleu, avait convié les autorités, dont le Maire de Lourdes, Thierry Lavit, et Philippe Hernandez, premier adjoint, la Procureure de la République des Hautes-Pyrénées, Bérengère Prud'Homme, les représentants des forces de l'ordre, le Capitaine Michel Lenouvel, commandant de compagnie de gendarmerie départementale d'Argelès-Gazost, le Capitaine Cédric Doublet,



Chef de la Compagnie des Gaves et du Centre de Secours Principal de Lourdes, les conseillers départementaux Evelyne Laborde, Marie Plane, Stéphane Peyras et la sénatrice Maryse Carrère, à l'installation du Commandant Divisionnaire fonctionnel Humberto Dos Santos.

La cérémonie s'est déroulée au commissariat de Lourdes en présence du Commissaire Divisionnaire Laurent Sindic, Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Hautes-Pyrénées, qui a souhaité la bienvenue au Chef de la circonscription.

Avant son arrivée à Lourdes, Humberto Dos Santos a occupé le poste de chef d'état-major à la direction départementale de

la sécurité publique des Hautes-Pyrénées. Entré dans la police en 2003, il est affecté en sortie d'école à la préfecture de police de Paris au commissariat de quartier du 1^{er} arrondissement. En 2008, il devient chef de la Brigade Anti Criminalité, puis en 2012 rejoint la BAC départementale de nuit à Paris. Le professionnel commande désormais le commissariat de Lourdes qui compte 61 policiers. Ce collectif de travail a d'ailleurs obtenu en 2022 d'excellents résultats tant dans le domaine de la voie publique que de la matière judiciaire.

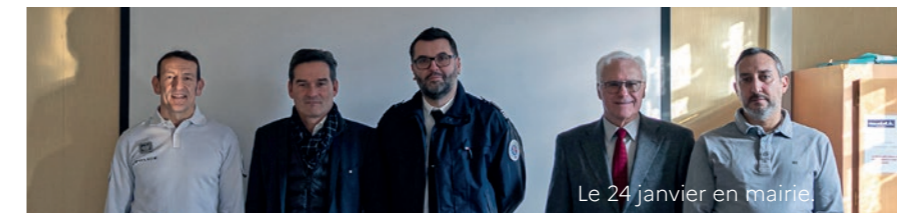
Discipline, valeur, dévouement

Une efficacité soulignée par le Directeur

Départemental, Laurent Sindic, qui, selon lui, résulte « d'un dévouement constant des policiers du commissariat de Lourdes [...] Pour remplir votre mission, il vous faudra aussi nourrir un partenariat riche, car seule l'action collective permet la réussite. Dans ce cadre, vous disposez d'outils : convention de coordination Police nationale / Police municipale, Groupe de Partenariat Opérationnel, associant les acteurs locaux de la sécurité. [...] La population attend beaucoup des services de police.

[...] "Discipline, valeur, dévouement", telle est la devise de la sécurité publique. Vive la Police nationale ».

Quelques jours plus tard, le Commandant était reçu par le Maire afin d'échanger autour du projet de collaboration commune renforcée. « Notre détermination glisse sur le même rail aussi bien au niveau de la conception du travail à mener que des objectifs à atteindre. Je me réjouis de cette collaboration, nous entretenons d'excellents rapports qui ne demandent qu'à s'enrichir. J'ai fait part au Commandant de mes interventions en matière de renforts de moyens et d'effectifs. J'ai obtenu 8 policiers supplémentaires l'an passé et maintenant je réclame une brigade opérationnelle de gendarmerie mobile basée à Lourdes. Il faut travailler tous ensemble. Police nationale, gendarmerie, police municipale... les Forces de l'ordre doivent coopérer pour mailler le territoire, se donner les moyens d'anticiper et obtenir les résultats que nous attendons tous sur le terrain. Nous allons former une grande équipe ! », se réjouit Thierry Lavit. ■



Le 24 janvier en mairie.

POLICE MUNICIPALE / POLICE NATIONALE : des contrôles menés en commun pour plus d'efficacité

Permis de conduire, assurance, conformité du véhicule... régulièrement, des équipages de la police municipale et nationale, effectuent conjointement des contrôles routiers.

« Nos différents contrôles routiers, axés sur la vitesse, l'alcool, les stupéfiants... sont réalisés en commun pour une collaboration plus efficace qui nous permet de mieux sécuriser l'espace, pour les véhicules comme pour nous-même. Sur la route, il est primordial de se montrer vigilant et respectueux de la réglementation. Ces contrôles sont effectués plusieurs fois par semaine dans différents lieux de la ville » indique la responsable de la Police municipale.



« IL FAUT RELANCER LE CLSPD »

« Nous avons le PSIG, le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie nationale, nous avons la Police nationale qui a vu arriver 8 policiers supplémentaires. Nous avons la Police municipale, armée depuis que j'ai pris mes fonctions, parce que, à mes yeux, une police doit être équipée. Le plan prévoit aussi le renfort d'un agent supplémentaire par an pour assurer une présence efficace au milieu des citoyens. Nous voulons maintenant une brigade opérationnelle que je réclame au ministre de l'Intérieur. Nous devons travailler tous ensemble et c'est la raison pour laquelle il faut reprendre le CLSPD, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance », explique le maire. Le CLSPD réunit les représentants de l'Etat, du parquet, des forces de l'ordre, de structures ciblées en fonction des ordres du jour. Il mène une concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance et met en place des dispositifs précis et des actions ciblées.

Le beau succès du Repas des Aînés



C'était la fête samedi 14 janvier à l'Espace Robert Hossein ! Une belle journée radieuse, dans le ciel comme sur les visages des 950 Aînés qui avaient répondu présents à l'invitation de la Ville de Lourdes pour le Repas des Aînés. Accueillis dès 10 h 30, les Lourdais se sont pressés nombreux à l'intérieur de la salle pour échanger entre eux et avec les élus. Deux bus avaient d'ailleurs été affrétés pour conduire ceux qui le souhaitaient à ce

rendez-vous que tous attendaient depuis maintenant trois ans. En attendant l'heure de passer à table, et après avoir récupéré leurs cadeaux, un mug à l'effigie du Château fort et des chocolats, plusieurs centaines de personnes ont posé chacune à leur tour, au côté du Maire, pour repartir avec une photo souvenir. Certains ont posé seuls, d'autres en groupe, au total 268 clichés ont été imprimés et offerts aux Lourdais.



Expression libre

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier

renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

« Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises et chers Lourdais,

En mars 2020 se tenait le premier tour des élections municipales. Ce fut l'occasion pour notre liste « Lourdes plus qu'une ville » de venir à votre rencontre, de nous présenter à vous et de vous présenter notre programme. Trois ans se sont écoulés et il est temps d'un premier point d'étape.

2020, ce fut tout d'abord l'année de la sidération pour tous et pour toute chose. C'est l'année COVID avec ce premier confinement, l'année qui a mis entre parenthèse nos vies et toutes les activités habituelles liées à la vie sociale. C'est aussi l'année qui nous a obligés à modifier notre regard sur notre ville et son fonctionnement traditionnellement articulé autour de l'activité du Sanctuaire. Bien évidemment, c'est le Sanctuaire qui confère à Lourdes renommée et rayonnement national et international. Quoi qu'il en soit, cette pandémie a provoqué le crash économique et social que, nous tous ici, avons vécu. Au vu de notre programme et pour enclencher un nouveau fonctionnement, il fallait passer par une nouvelle organisation des services,

avec une nouvelle direction et un nouvel organigramme : c'est chose faite. Cette nouvelle organisation des services municipaux permet de mettre en place des projets ambitieux et nécessaires à une modernisation de la Ville. Projets déployés pour un accompagnement au plus près des besoins des Lourdais dans leur quotidien, avec des projections déployées dès maintenant sur les mois et années à venir.

Projets structurants de modernisation de la Ville, mais aussi un vrai projet de territoire que nous portons au travers du label « Lourdes, cœur des Pyrénées ».

Rappelons que l'État, par le biais de deux plans exceptionnels de financement, est venu en aide à la Ville de Lourdes :

- Plan de relance à destination des socio-professionnels et... mais aussi qui est venu soutenir la première phase de travaux et d'études sur le projet décennal Château fort - Musée pyrénéen.
- Plan Avenir Lourdes (PAL), initié par l'État et cosigné par la Région Occitanie, le Conseil Départemental 65, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et

bien sûr la Ville de Lourdes.

Ce plan compte 100 actions structurantes sur les dix années à venir avec une première tranche d'actions déjà mises en œuvre aujourd'hui.

Notre équipe reste soucieuse néanmoins de mettre en place des outils pour trouver des moyens de financement complémentaires. Ainsi la Ville a récemment mis en place un réseau de partenaires en créant un club de territoire : le Club Avenir Lourdes.

L'équipe « Lourdes plus qu'une ville », unie autour du projet « Lourdes, cœur des Pyrénées » sait qu'elle peut compter sur la mobilisation de tous ses partenaires. Toutes les personnes et les acteurs qui souhaitent faire « cité neuve » et participer au renouveau de Lourdes peuvent intégrer le réseau de partenaires par le biais donc du Club Avenir Lourdes.

L'ensemble des élus de la liste « Lourdes, plus qu'une ville » vous attendent à bras ouverts pour travailler sur l'ensemble de ces projets.

Les membres de la liste « Lourdes plus qu'une ville »

« Unis et rassemblés pour Lourdes »

Nous traversons une crise économique et énergétique de grande ampleur. Dans ce contexte inflationniste, l'ensemble de la population lourdaise est impacté et il est primordial que toutes les solidarités s'unissent pour protéger les plus faibles d'entre nous.

Les indicateurs économiques semblent plus favorables que l'année dernière pour la saison lourdaise. Il est essentiel pour confirmer ces prévisions que toutes les synergies, collectivités territoriales, socio professionnelles et autres, puissent profiter à l'économie et à l'emploi. L'effort de chacun dans cette période contrainte nous permettra de retrouver un Lourdes uni et solidaire. C'est ce que nous nous efforçons dans notre action quotidienne d'élus de mettre en œuvre. Bien à vous,

S.Peretto JP.Garuet S.Lacoste J.Poque

« En Action pour Lourdes »

« La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination »
Gandhi

Très attachées à la démocratie locale, nous avons à cœur de vous livrer, en toute transparence, notre bilan à mi-mandat.

Sur nos 47 solutions concrètes et utiles proposées au Conseil municipal de Lourdes entre le 16 juillet 2020 et le 15 février 2023, 25 ont déjà été appliquées par la majorité municipale.

Le 30 novembre 2022, notre motion sur les conséquences de la crise énergétique a été votée à l'unanimité.

Vous pouvez retrouver le tableau détaillé sur <https://www.facebook.com/enactionpurlourdes>

Nous restons à votre écoute : assouerepargala@orange.fr

Marie-Christine ASSOUÈRE et Marie-Laure PARGALA

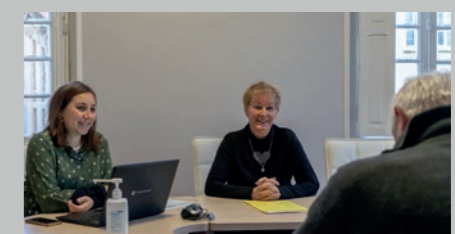


Permanence des élus : c'est tous les mois !

Un vendredi par mois, de 9 h à 12 h, un maire-adjoint reçoit, sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et pendant 30 minutes, les habitants qui souhaitent venir aborder une problématique (entretien des espaces, troubles de voisinage, sécurité routière, plan façade, ramassage des ordures, information sur les grands projets de la municipalité, etc.).

Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous.

- par téléphone, au : 05 62 94 65 65
- par mail : cabinet@ville-lourdes.fr
- sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.



PERMANENCE DES ÉLUS 2023 (avril > août)

14 avril, 26 mai, 23 juin, 21 juillet, 25 août.



LA VILLE REMET UN CHÈQUE DE 5 919,98 € À L'AFM65 et annonce sa candidature pour l'accueil de l'édition nationale en décembre prochain !

C'est un chèque de 5 919,98 € qui a été remis le 8 février au Palais des Congrès, par le Maire, Thierry Lavit, à la coordination départementale de l'AFM65.

Le 8 février, le Maire Thierry Lavit, entouré des élus Odette Minvielle-Larrousse, Sylvie Mazurek, Marie Etcheverry, Julien Lemaitre, a reçu, au Palais des Congrès, les forces vives du Téléthon local pour les remercier et remettre le chèque correspondant à la récolte des dons pour 2022 à l'AFM65. À leurs côtés, des présidents et membres d'associations partenaires, la Coordinatrice départementale de l'AFM65 Christine Duchosal, l'ambassadeur du Téléthon, Louka, accompagné de sa mère, la marraine de l'édition lourdaise, Eva Bertreix, Evelyne Lucotte-Rougier, présidente de l'Adapei, sans oublier les nombreux participants et bénévoles.

Marie Etcheverry, conseillère municipale déléguée à l'Événementiel, a pris la parole la première pour remercier « Louka notre ambassadeur et toute sa famille, Eva Bertreix, notre marraine, Serge Blans l'animateur de la journée, Christine Duchosal coordinatrice départementale de l'AFM65 et son équipe, le Lions Club pour la gestion de la récolte des dons, les associations et établissements scolaires, les commerçants lourdais, les prestataires de la vallée qui ont contribué aux lots de la tombola, le SYMAT, le Président de la CATLP, le personnel du complexe aquatique, les services municipaux, les Lourdaises et les Lourdais. Pour résumer, le Téléthon à Lourdes en 2022, ce furent 30 associations partenaires, 31 actions comptabilisées, 47 commerçants mobilisés pour la tombola, plus de 500 visiteurs et participants recensés sur l'ensemble des événements proposés... ».

Thierry Lavit s'est ensuite exprimé, insistant sur le caractère fondamental de la



recherche et du combat à mener. « La recherche et le combat ne s'arrêteront jamais. Les dons ont un peu baissé cette année. Les citoyens sont soumis à beaucoup de mobilisation. Nous allons travailler pour que l'année prochaine soit une année un peu différente puisque nous nous proposons d'accueillir l'édition nationale du Téléthon, ici, chez nous. Pourquoi ? Parce que Lourdes est la Ville fraternelle. Lourdes ouvre ses bras, ses portes et son cœur surtout à toutes les causes qui relèvent de l'humain, sans distinction. Depuis 2 ans, nous avons lancé le groupe de travail Destination pour tous. Lourdes, c'est la ville des malades en général, des personnes en situation de handicap, des personnes fragiles et toutes formes de combats centrées sur l'humain nous intéressent au plus haut point et moi le premier qui ai été et resterai soignant toute ma vie. Je dirai toujours oui aux projets. Avec une édition du Téléthon spéciale Lourdes, je pense que nous pouvons exploser les compteurs et nous allons faire mieux que ne rien lâcher. Nous souhaitons projeter l'événement à la dimension que mérite Lourdes et vous tous ici. Je veux remercier notre ambassadeur, merci beaucoup Louka, et madame Eva Bertreix, qui est la marraine du Téléthon, qui ne lâche rien. »

Il faut continuer à se battre et ne rien lâcher

« La vie est une urgence et à plus forte raison quand on est malade. Avec Louka, vous nous donnez envie de continuer à nous battre. Il faut toujours se battre. Ne jamais lâcher. Eva, vous pratiquez la course à un très haut niveau. Vous êtes le symbole de la résilience et vous regardez toujours devant. Je voudrais aussi remercier monsieur Blanc. Toujours au rendez-vous, avec la même humilité, ce don de soi, madame Duchosal, madame Lucotte-

Rougier, vous faites partie de ces femmes debout, avec une volonté d'acier et un cœur d'une sensibilité extrême et vous avancez. Merci aussi au président du Lions Club, vous qui êtes là, toujours avec nous, pour plusieurs causes liées à la maladie. Merci à tous les organisateurs et à tous les participants. Merci aux commerçants lourdais pour leur inscription dans cette démarche, à la CATLP, au SYMAT, aux services municipaux, aux Lourdaises et aux Lourdais bien entendu. Je voudrais vous dire à tous que j'ai beaucoup de respect et d'estime pour vous. L'action, c'est vous. Vous honorez la Ville de Lourdes et la cause. La Ville de Lourdes vous dit merci » a conclu le Maire avant de remettre le diplôme de l'AFM65 aux participants* pour les remercier de leur engagement.



« Je suis contente que vous m'ayez choisie pour être la marraine. Je mène un combat tous les jours pour vaincre la maladie. Avec Louka, nous menons le même combat mais portons aussi la même joie de se dire qu'avec la recherche on peut guérir et surmonter tout ça. Le sport m'aide tous les jours à aller mieux. Il faut faire confiance à la recherche et à la médecine. Il faut continuer à participer à ces manifestations pour que la recherche avance. Merci à tout le monde pour tout ce que vous faites » s'est émue Eva Bertreix.



Christine Duchosal a rappelé pour sa part que « les avancées scientifiques, se sont poursuivies et accélérées ces dernières années et on peut parler de véritable révolution médicale grâce à la thérapie génique. L'AFM-Téléthon a fait ce choix de la génétique à une époque où les fondateurs étaient seuls à y croire. Et nous sommes passés petit à petit de maladies méconnues à des premières maladies vaincues. Les résultats sont là, les traitements voient le jour, les victoires se multiplient, l'espoir renaît enfin pour ces familles [...]. Le Téléthon peut et va encore tout changer. La mobilisation de tous permet de multiplier les victoires et

les avancées. Maintenant il nous faut accélérer pour pouvoir dire à de plus en plus de parents : nous avons enfin un traitement pour votre enfant. Comme vous le voyez, le combat n'est pas terminé. Il ne faut rien lâcher. Nous ne lâcherons rien et je sais que la Ville de Lourdes ne lâchera rien non plus. Il faut continuer à se mobiliser et je vous donne rendez-vous les 8 et 9 décembre prochains pour le Téléthon ».

MERCI !

*Les participants remerciés sont les suivants :

- Association Familiale Soum de Lanne
- Association du Quartier Biscaye
- Cyclo-Randonneurs Lourdais
- Courbes et couleurs
- Association familiale d'Anclades
- Le Club des 6
- Les Amis du Vieux Lourdes
- Fitness club
- L'Ophite s'amuse
- Eidôlon
- Baïla Ya
- Pole Danse 65
- Athlé65
- Lourdes VTT
- Lourdes Natation
- Section danse Sarsan
- Subaquacub Lourdais
- Georgette Passet
- Wimoov
- Lourdes Pyrénées Golf Club
- Les lamas des 7 vallées
- Boxing full contact
- Croix rouge
- Les Floridiens
- Adapei
- Bridge Club Lourdais
- Serge Blans, animateur
- Eva Bertreix, marraine
- Louka, ambassadeur
- Ville de Lourdes, service Culture-Événementiel : Dominique Arramond-Littloch, Pauline Larroudé, Julie Caussade, Audrey Menvielle
- Ville de Lourdes, service Vie citoyenne et Jeunesse
- Marie Etcheverry, conseillère municipale déléguée à l'Événementiel



Cérémonies commémoratives : les jeunes au rendez-vous pour honorer la Patrie

Dans le cadre de la préparation des cérémonies commémoratives nationales prévues en 2023, une réunion d'information et de coordination a été organisée au Palais des Congrès.

« Nous souhaitons que cette réunion soit un moment d'échange afin que les commémorations soient un vrai moment de communion entre les Anciens et les générations futures. Cette année sera particulièrement importante pour deux raisons majeures. Tout d'abord, sachez que nous mettons tout en œuvre pour que le Monument aux Morts de la place Peyramale soit à nouveau disponible pour les commémorations patriotiques »

a précisé Jean-Georges Crabarie, Conseiller Municipal délégué aux Anciens Combattants, en ajoutant par ailleurs que M. le Maire souhaite organiser la cérémonie de la Fête nationale, le 14 juillet, dans le jardin des Tilleuls, à côté de la mairie.

« En effet, ce temps fort républicain doit permettre aux Lourdais de se rapprocher des acteurs de la vie publique, de la sécurité intérieure et de mettre à l'honneur ceux qui se sont distingués notamment en portant haut l'image de notre ville, de nos vallées, du département. Ce doit être un moment de partage », a expliqué

l'élu, rejoint par le Colonel Thierry Rhone, Délégué Militaire Départemental Adjoint : « Cette journée n'est pas une cérémonie commémorative d'un fait de guerre à proprement parler. Il s'agit de la Fête nationale de la République. Un moment festif à partager ensemble ».

Des cérémonies de plus en plus plébiscitées !

Jean-Georges Crabarie a ajouté que cette année, la qualité de ces manifestations, ponctuées particulièrement les 14 juillet et 11 novembre par la présence des forces de sécurité, de secours, de la très forte participation des écoles et du club de rugby, a donné un nouveau rayonnement à ce que doivent être ces commémorations solennelles.

C'est pourquoi, la mémoire collective s'estompant avec le temps, le Maire, Thierry Lavit, a souhaité associer, à partir de cette année, toutes les associations sportives ainsi que les écoles à ces réunions. Le but de ces cérémonies étant de transmettre la mémoire aux générations futures afin que l'histoire ne se répète pas. On appelle cela, le Devoir de Mémoire...



Bienvenue à l'Espace ressources de Lannedarré



L'espace ressources de Lannedarré est ouvert depuis le 2 janvier. Il vient s'ajouter aux autres espaces de proximité et d'accueil déjà proposés à Lourdes.

« La structure de Lannedarré a été créée pour nourrir le lien social, animer le débat démocratique et accompagner les projets des Lourdais. C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet à chacun d'exprimer, de concevoir et de réaliser ses projets ou ses initiatives » explique Didier Nélien, chef du service Vie Citoyenne Jeunesse et directeur du Centre Social Municipal.

L'Espace ressources propose également des permanences (administratives, juridiques...) et des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies des habitants. Un lieu qui donne le pouvoir d'agir et encourage la contribution à une société où il fait bon vivre ensemble.

« Nous voulions quelque chose de très convivial au niveau de l'aménagement pour que chacun puisse venir prendre un café. Cet espace de proximité, mis à disposition par l'OPH 65, ainsi que la création du city stade

par la Ville et l'aménagement de la cour conduite actuellement par le bailleur social, contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Lannedarré a besoin d'être accompagné. C'est une volonté politique forte de la part de M. le Maire. Par une présence visible et effective des médiateurs de la Ville et des partenaires, nous espérons ne laisser personne sur le bord du chemin et donner la chance à tous de rencontrer les acteurs de l'action sociale dans différents domaines.

Le volet insertion est également très important car il pose la question de savoir comment accompagner les personnes les plus éloignées pour qu'elles puissent retrouver le chemin de l'emploi », insiste Marie-Henriette Cabanne, maire adjointe en charge de la Politique de la Ville, du Développement territorial, de l'Habitat-logement, de l'Économie sociale et solidaire.

Depuis son ouverture, fort du succès rencontré, l'Espace Ressources est ouvert tous les jours de 14 h à 17 h 30 (et lors des permanences). Chemin de Saint Pauly. Entrée n°8. Tél. : 06 71 62 98 74

LES LOURDAIS TÉMOIGNENT

« Nous fréquentons l'Espace ressources et nous faisons aussi partie du Conseil citoyen. Nous avons organisé une première fête le 27 août dernier qui s'est fort bien passée au Turon de Gloire. Nous recommencerons cette année si cela peut se faire. L'Espace ressources est un relais pour toutes les initiatives et les idées qui peuvent voir le jour. Il faut faire en sorte de donner envie aux habitants de venir et après tout fonctionne très bien. L'objectif est de faire se déplacer des familles, avec les parents et les enfants, comme ce fut le cas pour la Ferme en direct l'été dernier. Tout le monde était content », témoigne Éliane.



LES PERMANENCES PROPOSÉES :

- **Lundi : de 14 h à 17 h**
Dans6T : Permanence d'accompagnement aux démarches numériques (CAF, Amélie).
Ville de Lourdes : Permanence du médiateur social.
- **Mercredi : Infodroits** alterne les permanences les mercredis matin (10-12 h) ou après midi (14-16 h).

- **Jeudi : de 9 h à 12 h : Ville de Lourdes :** Permanence du médiateur social.
De 9 h à 12 h (le 1^{er} jeudi du mois) : Wimovv : Permanence aide à la mobilité.

- **Sur RDV une fois par mois :** CATLP – CitésLab : Permanence d'accompagnement à la création d'activités économiques.

- **La médiatrice sociale de l'OPH 65 est joignable au 06 13 43 72 07.**
- **Le médiateur de la Ville de Lourdes est joignable au 06 71 62 98 74**

À savoir... D'autres permanences vont rejoindre la structure (la MDS Tarbes Lourdes Pyrénées Sud et Vallées des Gaves, ...).



Chantier d'insertion : des premiers pas appréciés à Lannedarré

Cet hiver, cinq salariés embauchés sur le chantier Premiers Pas Vers l'Emploi, ont procédé à des travaux de peinture à

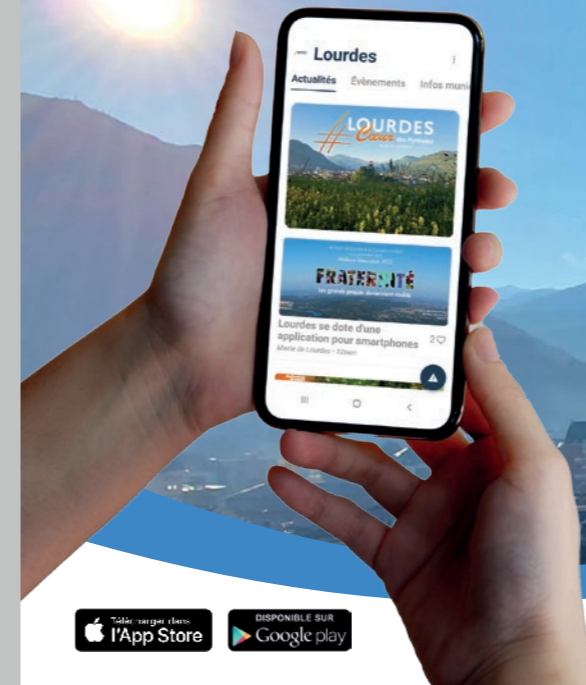
Lannedarré pour rénover trois halls d'immeuble à la demande de l'OPH 65. Leur investissement sur ce chantier est à souligner. Au regard de l'avancée des travaux, les salariés sont allés épauler l'équipe de salariés en insertion de Villages Accueillants en charge de peindre d'autres halls d'immeubles.

« Les cinq salariés embauchés sur ce chantier

ont réalisé des travaux de peinture pour rénover les halls d'immeuble à la demande de l'OPH 65. Au vu de leur investissement, ils ont pu réaliser plus de travaux que ce qui était initialement prévu. Ce chantier constitue une étape importante dans leur parcours d'insertion. Certains vont poursuivre dans le bâtiment et d'autres dans les espaces verts », explique Marie-Henriette Cabanne, maire adjointe en charge de la Politique de la ville, du Développement territorial, de l'Habitat-logement, de l'Économie sociale et solidaire. Le chantier Premiers Pas Vers l'Emploi est organisé dans le cadre des Cités de l'emploi et est piloté par le GIP Politique de la ville TLP, en partenariat avec l'Etat, l'OPH65, Entraide Services, Villages accueillants et la Ville de Lourdes qui prend en charge l'encadrement éducatif.

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT POUR LES LOURDAIS

L'appli mobile AppCom pour s'informer



SANS IDENTIFIANT

- Actualités, événements, alertes...
- Sélectionnez seulement les infos qui vous intéressent



UN NOUVEAU SERVICE POUR LES LOURDAIS : APPCOM

Une application gratuite pour smartphones

Depuis quelques semaines, la Ville de Lourdes utilise une application pour smartphones, tablettes et ordinateurs : AppCom. AppCom est un outil numérique pensé pour

faciliter la communication entre la Ville et les citoyens, associations, entreprises, commerces...

En utilisant AppCom, vous avez accès à toutes les informations pratiques concernant Lourdes sur votre smartphone : actualités, événements, manifestations culturelles, sportives... mais aussi aux informations de dernières minutes comme les alertes (météo, routière...).

C'est vous qui décidez si vous souhaitez recevoir, ou non, des notifications lorsqu'une information est publiée. Pour accéder à l'application gratuite de Lourdes, trois possibilités : rendez-vous sur le site web : <https://installer.appcom.xyz/>

ou recherchez "AppCom" sur Google Play ou sur l'AppStore et sélectionnez "Lourdes" lorsque l'application vous y invite, Ou flashez le QR code qui figure sur l'image ci-dessus.

Aucune adresse mail ou création de compte n'est nécessaire. L'application est gratuite.

POUR OU CONTRE LES NOTIFICATIONS ?

Pour trier les notifications que vous souhaitez recevoir, rendez-vous en haut à droite de la page d'accueil d'AppCom et cliquez sur les 3 points "..." puis sur > Paramètres.

Des services en plus pour les jeunes et les familles

► Des ateliers cuisines

Deux fois par mois, retrouvez des ateliers proposés par le Centre Social et co-animés avec la diététicienne Samantha Boyer. Courses, préparation & repas partagés.

Prochaines dates :
Ateliers Parents - Enfants : 15 mars, 19 avril, 10 mai, 7 juin
Ateliers Parents : 17 mars, 21 avril, 12 mai, 9 juin
Ouvert à tous - Places limitées.
Inscriptions au 06 73 21 63 72.

► Le dispositif Sac Ados

Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui souhaitent partir en vacances seuls ou avec des amis. Nombre de packs limité.

Contact : Informatrice Jeunesse Lourdes.
22 avenue du Maréchal Joffre.
Tél. : 05 62 94 31 51 / 06 07 62 70 27.

ATELIERS CUISINE

de 9 h à 13 h
2 fois par mois

Deux fois par mois, retrouvez des ateliers proposés par le Centre Social et co-animés avec la diététicienne Samantha Boyer. Courses, préparation & repas partagés. Ouvert à tous - Places limitées. Inscriptions au 06 73 21 63 72.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ateliers Parents - Enfants : 15 mars - 19 avril
10 mai - 7 juin
Ateliers Parents : 17 mars - 21 avril
12 mai - 9 juin

sac ados

Tu as entre 18 et 25 ans ?
Tu veux partir en vacances seule ou avec des amis ?

Rejoins le dispositif Sac Ados.
Nombre de packs limité.

VOTRE CONTACT
Informatrice jeunesse LOURDES
22 avenue Maréchal Joffre - LOURDES
Tél. : 05 62 94 31 51 / 06 07 62 70 27

INONDATIONS :

LOURDES ET LE PLVG COOPÉRENT

pour parvenir à une solution

Depuis les crues dévastatrices de 2013, plusieurs études hydrauliques ont été réalisées sur le Gave de Pau à la traversée de la ville. Pourtant, à ce jour, aucune stratégie de prévention des inondations n'a malgré tout pu être définie.

Les solutions étudiées par des cabinets spécialisés n'ont pas conduit à des améliorations significatives sur les crues même pour des aménagements coûteux. Le principal élément d'explication est la complexité des phénomènes de crue dans la

traversée de Lourdes mettant notamment en jeu : une rivière chenalisée dans la basse ville, la situation des ponts, la présence d'un seuil en rivière et l'évolution importante des fonds du Gave dans le temps. La question de la stabilité des ouvrages de protection actuels au regard de la réglementation existante sur les systèmes d'endiguement et la présence d'ouvrages traversants (réseau d'assainissement) amènent une complexité supplémentaire. Depuis 2020, les échanges menés entre la Ville de Lourdes et le PLVG, compétent en matière de GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), ont fait naître une nouvelle approche.

Il a été décidé en effet de reprendre le travail en interne et de le confier à un expert.

Ce nouveau projet intègre une nouvelle méthode : d'une part approfondir la réflexion sur les solutions collectives (avec un objectif double : protéger Lourdes contre les inondations du Gave de Pau et aménager les berges et l'espace public) et d'autre part étudier des solutions de protections individuelles rapprochées au droit des bâtiments exposés avec l'appui d'une architecte.



Échelle de mesure du niveau Gave de Pau.

PLANNING PRÉVISIONNEL DU PLVG

Modélisation hydraulique et réduction de vulnérabilité

- Présentation des premiers résultats des scénarios d'aménagements collectifs (modélisation) et avancement de l'étude de réduction de vulnérabilité (solutions individuelles) : **de février à l'été 2023.**
- Échanges avec les élus de la ville de Lourdes et du PLVG et avec les partenaires institutionnels : **été/automne 2023.**
- Choix d'une stratégie de prévention des inondations : **fin 2023.**
- Mise en œuvre de la stratégie : **2024 – 2025** (volet réglementaire et petits aménagements) puis **à partir de 2026** pour les aménagements plus structurants.

Sensibilisation autour des 10 ans de la crue de juin 2013

Le PLVG organise une semaine de sensibilisation autour des dix ans de la crue de juin 2013, du 12 au 17 juin 2023, avec plusieurs types d'animations : expositions photos, projection/débat, village de l'eau, animations scolaires... Les interventions se dérouleront à Lourdes et dans les vallées.

Un travail doit également être mené sur les conditions d'obtentions des aides financières existantes.

L'ingénieur en charge de l'étude des solutions collectives est maintenant sur le point de restituer les premiers éléments de son expertise. L'architecte en charge des solutions individuelles achèvera sa mission début juin. Les phases suivantes vont consister à comparer les scénarii (solutions collectives, individuelles ou mixtes) pour retenir les plus efficaces sur les aspects technique, financier, organisationnel et administratif. ■



L'eau de Lourdes, c'est la ressource de tout un territoire

Crédits photos : @Pierre Vincent

L'eau qui coule à Lourdes est celle de tout un territoire, celui des vallées des Gaves. Un bien précieux qui va devenir de plus en plus rare, une ressource dont il faut prendre soin. Comment ? En veillant à entretenir et aménager son territoire, celui qu'elle se choisit et qu'elle modèle au fil de ses trajectoires.

« L'épisode de sécheresse intense qu'a connu la France cet été laisse encore aujourd'hui des effets très perceptibles. Le cycle de l'eau est profondément modifié par le changement climatique et on s'attend à une augmentation sensible de la tension sur la ressource en eau », ont déjà prévenu les Comités de bassin dans un communiqué commun.

Le Gouvernement a lancé cet automne une vaste démarche de planification écologique dont le premier chantier est consacré à l'eau, avec la volonté d'associer les acteurs locaux et les spécificités territoriales. Forts de leur rôle essentiel dans la définition des stratégies locales concertées de gestion de l'eau, les 7 comités de bassin de l'Hexagone, ont été saisis mi-octobre par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Transition des territoires, et Bélangère Couillard, secrétaire d'État chargée de

l'écologie, pour contribuer à ce chantier eau, avec le soutien et l'expertise des agences de l'eau.

Passer du diagnostic à l'action

Une rencontre inédite a donc été organisée à Paris, le 9 novembre dernier. Objectif : fournir les éléments nécessaires à l'élaboration de la feuille de route gouvernementale pour l'eau, premier chantier de la planification écologique territoriale prévu pour 2023. La position des 7 comités de bassin est unanime : il est impératif d'agir plus vite, plus fort dans les territoires afin de mettre en place des solutions structurelles d'adaptation au changement climatique.

Le Lac vert montré en exemple

Le projet de renaturation du Lac Vert avait été sélectionné par le bassin Adour-Garonne pour être présenté à ces rencontres nationales. Thierry Lavit, maire de Lourdes et Président du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG), accompagné de Valérie Pallut, directrice du PLVG, a présenté le projet du Lac vert. Un projet du PLVG, porté en partenariat avec la Fondation Préservation Patrimoine Pêche, la Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie.

Ancienne gravière, transformée en base de loisir, le site avait été détruit par les inondations de 2013.

Après l'acquisition du terrain par la Fondation des Pêcheurs et le lancement des travaux préparatoires réalisés par la Brigade Verte du PLVG, l'année 2021 a été marquée par le lancement des travaux de renaturation du Lac Vert pour restaurer la dynamique naturelle du Gave.

« Il s'agit aujourd'hui du plus gros projet de renaturation d'un site naturel sur notre territoire et une telle opération, développée sur 8 hectares au service de la protection de la biodiversité pyrénéenne, reste encore exemplaire au niveau national », résume Valérie Pallut, la directrice du PLVG. ■

L'aménagement du site en chiffres

- 8 mois de travaux,
- 11 habitats petites faunes,
- 2 catiches (habitats loutre),
- 5 mares aménagées,
- 2 000 tonnes de matériaux inertes gérés sur site (bétons),
- 150 tonnes de déchets divers traités (plastiques, anciens réseaux, ferrailles...),
- 347 640 € HT de travaux,
- 10 000 m³ de zones humides recrées,
- 15 000 m³ de matériaux décaissés et criblés pour leur réutilisation sur site.



Piégeage du frelon asiatique : comment s'y prendre ?

La commune de Lourdes n'est pas épargnée par l'invasion du frelon asiatique. La municipalité, soucieuse de la sécurité sur la voie publique, et sensible à l'impact du frelon sur la biodiversité, en particulier sur la prédation des abeilles, s'engage toujours un peu plus dans la lutte contre cet insecte. En effet, depuis environ 10 ans, la mairie prend en

charge, chaque fois que cela est possible, la destruction des colonies de frelons asiatiques. En 2023, un cap sera franchi ! En plus de la destruction des colonies avec un insecticide adapté, les nids traités seront aussi démontés, tout simplement pour impacter le moins possible l'environnement. En effet, les mésanges, les pies ou encore les guépiers, peuvent se nourrir des larves riches en protéines mais « polluées » par l'insecticide appliqué.

Le moment venu, le service Espaces verts posera des pièges dans les espaces publics proches des cours d'eau et proches du château fort où quelques ruches sont installées depuis 2014.

Même si la Ville va proposer gratuitement des pièges aux personnes intéressées, vous pouvez fabriquer un piège 100 % récup à base de bouteilles d'eau en plastique ! De nombreuses explications se trouvent facilement sur Internet. Et ne vous approchez jamais d'un nid habité !

À votre service :

des broyeurs gratuits

Depuis avril 2022, le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD 65) et la Ville de Lourdes ont passé une convention pour le prêt de deux broyeurs à végétaux. Bonne nouvelle, car, après une année de test, la convention a été reconduite !

Ces broyeurs sont mis gratuitement à la disposition des Lourdais. Ils facilitent le broyage des branches et cela permet aussi d'éviter de les porter en déchetterie. La matière produite peut être compostée ou, plus astucieusement, peut servir au paillage des plants dans les jardins, les protégeant ainsi du gel, de la chaleur et



permettant aussi de réguler l'humidité. C'est aussi l'occasion de rappeler que le brûlage des végétaux est strictement interdit ! Les modalités de prêt du broyeur restent les mêmes : réserver le matériel auprès du service Transition écologique, présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile, attester d'une assurance responsabilité civile (par exemple l'assurance habitation, afin d'être couvert pour les dommages causés à autrui), laisser un chèque de caution de 630 euros qui ne sera encaissé qu'en cas de dégradation du matériel. **Les broyeurs seront prêts suivant les disponibilités. Ils doivent être retirés le matin à 9 h 30 et être restitués le lendemain matin à 9 h. Ils pourront aussi être empruntés pour le week-end, du vendredi à 16 h 30 au lundi suivant à 9 h.**



Permis de végétaliser : on s'y met quand dans les quartiers ?

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public, de préférence en pleine terre en suivant quelques règles simples. L'objectif est d'embellir sa rue, son quartier, et d'améliorer le cadre de vie par la végétalisation ponctuelle. Cela permet

également de créer ou conforter le lien social de la vie de quartier, de la vie habitante.

Chaque citoyen majeur et habitant de la Ville de Lourdes, comme un collectif citoyen (association, conseil de quartier, etc), peut demander à bénéficier d'un permis de végétaliser s'il souhaite jardiner, installer des plantes ou des végétaux sur l'espace public. Tout type de projet peut être présenté, comme : fleurir le pied des arbres, jardiner en pleine terre sur des endroits précis, demander la permission de déposer des pots de fleurs en pied de porte, proposer d'installer des jardinières au sol ... ou toutes autres propositions relatives à la plantation, la culture ou le maintien de la végétation en ville.

Comment obtenir ce permis ?

Pour télécharger le formulaire du permis de végétaliser et les documents d'informations :

www.lourdes.fr>Lourdes>Transition
écologique

STATIONNEMENT : PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS, 2 applis à votre service et du nouveau pour les abonnements



En parallèle des deux semaines de stationnement offertes, à Noël et à l'occasion des soldes en janvier, pour soutenir le pouvoir d'achat des Lourdais et renforcer l'attractivité du Centre-ville et donc des commerçants, les élus ont souhaité revoir les formules d'abonnement. Les tarifs, revus en Conseil municipal le 13 décembre dernier, n'ont pas augmenté. L'heure de gratuité reste valable dans le centre-ville. Au chapitre des nouveautés, la première concerne la création d'abonnements pour les professionnels et les résidents de tous les quartiers quelle que soit l'adresse de domiciliation. La seconde propose une offre de parkings élargie pour chaque abonnement. C'est ainsi qu'après délibération du Conseil municipal et afin de faciliter les déplacements et le stationnement dans l'hypercentre et la zone touristique, il est proposé aux usagers, à titre expérimental, plusieurs formules d'abonnements

innovantes. Trois types de formules sont donc mises en service.

- 1 - Un abonnement à 70 € en zone touristique « hiver »** valable du 01/01/2023 au 30/03/2023 et du 01/11/2023 au 31/12/2023 permettant de stationner son véhicule :
 - Place de la Merlasse, rues : Marie Saint Froid, des Carrières Peyramale, Saint Félix, du Calvaire, Massabielle.
- 2 - Un abonnement en zone touristique** permettant de stationner son véhicule à convenance sur l'un des trois parkings suivants : du Paradis, Quai Boissarie, Quai Saint-Jean. Plusieurs options sont proposées pour cet abonnement :
 - Mensuel pour un montant de 26 €
 - Trimestriel pour un montant de 63 €
 - Saison pour un montant de 126 €
- 3 - Un abonnement à 300 € par an en zone Centre-Ville** valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 permettant de stationner son véhicule à convenance sur l'un des cinq parkings suivants : Despiaud, square du Souvenir Français, Paul Harris, Egalité, Champ commun Sud.

La délivrance des abonnements se fait du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à l'accueil du parking de la Merlasse, (12, avenue Monseigneur Schoepfer) exclusivement sur rendez-vous au 06 86 10 84 83 ou 06 29 48 80 33 et sous réserve que le dossier administratif soit complet.

2 APPLIS À VOTRE SERVICE :

EasyPark ou Flowbird ? L'appli EasyPark vient s'ajouter à l'offre existante Flowbird. Payer, réserver, trouver des places disponibles... les deux sont complémentaires. L'accès aux deux applications est gratuit. Choisissez l'offre qui vous convient !
<https://flowbird.fr/> - <https://easypark.fr/fr>



■ RAPPEL /// CARTE NATIONALE IDENTITÉ, PASSEPORT : la prise de rendez-vous se fait en ligne

La prise de rendez-vous pour le dépôt et le retrait des titres sécurisés (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) se fait en ligne directement sur le site de la Ville de Lourdes : www.lourdes.fr. Accès direct depuis la page d'accueil ou en suivant le lien : <https://www.lourdes.fr/lourdes/demande-de-carte-nationale-d-identite-et-de-passeport>



■ SAPEURS - POMPIERS VOLONTAIRES : POURQUOI PAS VOUS ?

Vous avez entre 16 et 60 ans ? L'univers des sapeurs-pompiers vous intéresse ? Vous voulez démontrer que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots ? Vous avez l'esprit d'équipe, vous êtes dynamique et vous souhaitez développer des compétences humaines et techniques ? Rejoignez les 1 200 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du SDIS des Hautes-Pyrénées. Même si vous n'avez que quelques heures par semaines à consacrer, l'engagement volontaire est fait pour vous ! Pour tout renseignement, prenez contact avec le chef de centre de Lourdes, le Capitaine Cédric Doublet, par téléphone, au : 06 75 47 28 23 ou par mail : spv@sdis65.fr

Plus d'infos sur : <https://sapeurs-pompiers65.fr/rejoignez-nous/devenez-sapeur-pompier-volontaire/>

■ URGENCES ANIMALES

Le 3115 Urgences Vétérinaires®, numéro 100 % gratuit (tarification numéro vert), est disponible à Lourdes. En cas d'urgence avec votre animal de compagnie, vous pouvez contacter 24h/24 ce numéro. Vous composerez votre code postal et serez mis en relation avec le service vétérinaire de garde.
www.urgences-veterinaires.fr

URGENCES VÉTÉRINAIRES : COMPOSEZ LE 3115

Numéro 100 % gratuit

BIENVENUE aux nouveaux commerçants



Aux pêcheurs du Gave

Le magasin de pêche de la ville. Outre les permis de pêche, Jean Ibanez qui a repris la boutique le 13 février dernier, propose des articles de pêche, de l'alimentation pour chiens et chats...
1, avenue du Monge - ibanezjean.pro@gmail.com - 06 28 75 43 76 - Du lundi au samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h.



Le Chalet de Biscaye

Le restaurant propose une cuisine alliant tradition et gastronomie. Les plats sont cuisinés sur place avec des produits frais de saison. La carte change environ tous les 2 mois.
26, chemin du Lac / u.castellu07@gmail.com 05 62 94 12 26 - Du mercredi au dimanche midi : 12 h - 13 h 30 / 19 h - 21 h.



Iris Galerie

L'enseigne propose de révéler la beauté de vos iris en les prenant en photos et de transformer les prises (via un zoom x100) en œuvres d'art personnalisées.
42, boulevard de la Grotte / lourdes@iriscalerie.com / 05 62 96 48 28
Du vendredi au dimanche : 11 h 30 / 18 h 30.



L'antidote

Accompagnement et coaching dans le sevrage tabagique sont les maîtres mots de la boutique spécialisée en vente de cigarette électronique.
60, avenue Alexandre Marqui / 07 81 86 27 53.
Du lundi au samedi : 9 h - 13 h / 15 h - 19 h.



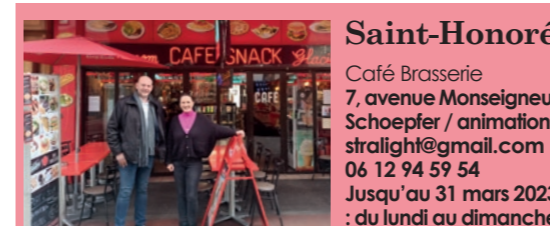
Du producteur au consommateur

La livraison des produits du Panier collectif Lourdais se tient passage Jean Dupont, entre les Halles et la médiathèque, chaque mercredi, en fin d'après-midi. Passez vos commandes depuis chez vous sur : <https://app.cagette.net/group/15327>
 Horaires de retrait des commandes : de 17 h 30 à 18 h 30, le mercredi.



Le Sain d'Esprit

Bar à vin, pintxos, tapas... Possibilité de privatiser le lieu. **18, place du Champ Commun / reservation@lesaindesprit.com / 05 31 17 94 72.**
Mercredi : 11 h - 14 h 30. Du jeudi au samedi : 11 h - 14 h 30 / 18 h à 23 h.
Dimanche : 11 h - 15 h.



Saint-Honoré

Café Brasserie
7, avenue Monseigneur Schoepfer / animation-straight@gmail.com : 06 12 94 59 54
Jusqu'au 31 mars 2023 : du lundi au dimanche de 10 h à 18 h. Du 1^{er} avril au 31 octobre 2023 : du lundi au dimanche de 8 h à 00 h. Du 1^{er} novembre au 31 décembre de 10 h à 18 h.



Chez Princesse Blanche

Le magasin propose des produits exotiques et africains.
28, avenue Général Baron Maransin / blanche.koukougnon@yahoo.fr / 07 58 45 39 86.
Du lundi au samedi : 9 h - 19 h.



La Renaissance

Restaurant/bar adapté ouvert par l'Adapei* des Hautes-Pyrénées. Un projet d'inclusion qui permet à des personnes en situation de handicap de faire preuve de leur savoir-faire en salle comme en cuisine. Produits locaux de saison.
5, place du Champ Commun. 09 77 96 68 90
Du mardi au samedi : 9 h / 16 h 30
 *Accompagner les Différences vers l'Autonomie par la Participation, l'Égalité et l'Inclusion

1^{re} édition des Assises du commerce et du tourisme



Comme elle s'y était engagée, la Ville de Lourdes met en pratique sa volonté de rassembler, pour un temps d'échanges mutuels, les socio-professionnels lourdais, les élus et les services municipaux et de l'État. Lundi 13 mars, les commerçants, hôteliers, restaurateurs lourdais étaient invités à 18 h 30, au Palais des Congrès, à participer à la première édition des Assises du commerce et du tourisme. Objectifs : resituer les actions mises en œuvre par la Ville de Lourdes qui impactent les entreprises et les commerçants en termes de commerce (action 66 du Plan Avenir Lourdes), de domaine public (terrasses, accessibilité), de rénovation (Plan enseignes, Plan façades...). Des rappels et des zooms sur la réglementation en vigueur ont également été effectués.

SERVICE COMMERCE

Vous allez ouvrir un commerce ou souhaitez vous renseigner ? Lourdes, ma Ville est à votre service pour présenter votre activité. Rapprochez-vous du service Commerce afin de figurer dans les prochains numéros. economie.commerce@ville-lourdes.fr - Tél. : 05 62 42 02 06.

INFOS SYMAT

Changement des jours de collecte à partir du 1^{er} avril

Le SYMAT informe la Ville de Lourdes que « le marché public concernant la collecte des déchets fait l'objet d'une mise en concurrence tous les 5 ans. Le nouveau contrat débutera le 1^{er} avril 2023 et des évolutions sont à prévoir au sujet des jours de collecte ».

Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine, un dépliant qui présente le nouveau calendrier de collecte s'adressant aux particuliers de la Ville de Lourdes. Cette carte est également disponible sur www.lourdes.fr > actualités. Les professionnels du secteur touristique (en vert sur la carte) recevront individuellement par mail leur calendrier avec les collectes de haute et basse saison.

Renseignements et contact : www.symat.fr
antennesud@symat.fr
 Tél. : 0 800 816 051



DISCOVERY SPORTS EVENTS CHOISIT LOURDES pour accueillir le Test Event 2023 de la Coupe du monde de VTT



Crédit photo : @Pierre Vincent

Lourdes, the place to be ! Le rendez-vous des champions, tous dans les starting-blocks pour attaquer, au Pic du Jer, la dernière ligne droite avant la Coupe du Monde du monde de VTT ! Du 22 au 23 avril, Lourdes va accueillir le Test Event, la session d'entraînement des équipes participantes à la Coupe du monde de descente 2023. Discovery Sports Events a en effet confirmé le circuit de Lourdes pour organiser les essais préparatifs à la Coupe du monde 2023.

Avant le début de la saison de l'UCI MTB Downhill, toutes les équipes internationales ajustent les réglages pour affronter la saison de compétition. Réglages des vélos mais

aussi des staffs et des structures, le Test Event est une véritable répétition de la saison. Spot incontournable de la descente VTT depuis 30 ans, le Pic du Jer sera le site sur lequel se presseront les équipes en lice pour les titres 2023. Son circuit d'exception à la fois naturel et spectaculaire permet aux meilleurs vététistes internationaux de se mesurer pour s'imposer sur le circuit de la Coupe du monde de descente. « L'élite des riders VTT a une relation forte avec la destination Lourdes. Notre spot est mythique ! Lourdes est une référence qui a marqué l'histoire de la Coupe du monde de VTT descente. Avec ce choix, Discovery Sports Events labellise Lourdes comme "centre d'entraînement vélo". Avec le concours de

la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la collaboration et l'expertise de Lourdes VTT, nous allons organiser ces sessions d'entraînement avec un objectif en tête : faire plaisir au public qui pourra venir voir les plus grands pilotes s'entraîner ! Nous sommes honorés et fiers de les accueillir chez nous, sur leur terrain. Car il ne faut pas oublier que ce sont les champions qui ont modelé leur descente sur cette piste exceptionnelle du Pic du Jer. Ces journées vont constituer une extraordinaire avant-première de la saison de Coupe du monde de VTT et que la Formule 1 du vélo fasse une nouvelle fois étape à Lourdes est une excellente nouvelle qui confirme l'attractivité et la complémentarité de nos sites pour les sports outdoor dans les Hautes-Pyrénées » se réjouit le Maire, Thierry Lavit.

Un engouement partagé par Patrice Bordères, président de Lourdes VTT, qui précise : « Discovery, ce n'est pas rien. Leur choix est rassurant et montre notre crédibilité dans le milieu du vélo. Avec le développement du VTT, on est un peu les éléments moteur à la Ville de Lourdes en ce sens car je rappelle qu'il y a maintenant 1 bike park qui a ouvert à Barèges et un à Cauterets, donc c'est très bien aussi pour le territoire qu'il y ait un accueil de 3 bike parks à moins de 30 ou 40 kilomètres de Lourdes. On voit qu'il y a de plus en plus de personnes qui viennent profiter de ces équipements, notamment l'été ».

**TEST EVENT DOWNHILL :
session d'entraînement descente VTT
Discovery Sports Event.
Lourdes 22-23 avril 2023**

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS À VENIR

■ AVRIL
Dimanche 9
De 9 h à 20 h : BMX - Manche de la Coupe Régionale d'Occitanie organisée par Lourdes VTT. Piste de BMX à Sarsan.

Vendredi 14
De 18 h à 1 h : Nuit du Volley organisée par le Volley Club Lourdaise. Palais des Sports François Abadie.

Dimanche 16
À 15 h : Rugby. FC Lourdes Rugby/Coq Leguennois. Stade Antoine Béguère.

Samedi 22 → Dimanche 23
Test Event 2023 de la Coupe du Monde de VTT organisé par Discovery Sports Events avec le concours de la Ville de Lourdes et de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, et la collaboration et l'expertise de Lourdes VTT. Pic du Jer.

Dimanche 23
Trail des Gypaètes organisé par les Festivals. Départ à 9 h à la maison de quartier d'Anclades.

Samedi 29 et dimanche 30
De 9 h à 20 h : Manche du Trophée de rassemblement des jeunes Vététistes organisé par Lourdes VTT. Bois de Lourdes.

■ MAI
Samedi 6
De 9 h à 20 h : Championnat de France de Torball Handisport

organisé par Rugby Horizon 64. Palais des Sports.

Samedi 27 et dimanche 28
De 9 h à 41^e Tournoi de Football de Pentecôte organisé par le FCL XI. Complexe sportif du Palais des Sports François Abadie.

■ JUIN
Samedi 3
De 9 h à 22 h : Fête du Basket - Tournoi interclub organisé par le Basket Club Lourdaise. Palais des Sports.

Vendredi 9
De 15 h à 16 h : Arrivée du Tour Féminin International. Etape Argelès-Gazost/Lourdes organisée par l'Association Française des Coureuses Cyclistes. Arrivée devant le Palais des Congrès.

Dimanche 11
De 8 h à 9 h : Départ de la course cycliste GFNY organisée par la GFNY. Départ devant le Palais des Congrès.

Dimanche 25
De 8 h à 20 h : Triathlon organisé par le Triathlon Club Lourdaise. Lac de Lourdes et alentours.

■ JUILLET
Lundi 3
À 19 h : 69^e Nocturne cycliste de la Ville de Lourdes organisée dans le cadre des Fêtes de la Saint-Pierre par Lourdes Pyrénées Cyclisme. Avenue Maréchal Foch.



Le Triathlon lourdaise revient le dimanche 25 juin !

Quatre parcours sont proposés : XS, 8-11 ans, 10-13 ans, S.

Renseignements et inscriptions :
<https://www.lourdes-triathlon.fr/page/745027-accueil>
https://www.facebook.com/lourdestriathlon/?locale=fr_FR

	XS	8-11 ans	10-13 ans	S
natation	400 m	100 m	200 m	750 m
vélo	10 km	2 km	4 km	20 km
course à pied	2.5 km	1 km	1.5 km	5 km

Contact : lourdes65.triathlon@gmail.com



CINÉMA

4 séances de ciné-vacances seront proposées pendant les vacances de printemps.

DES TARIFS REVUS POUR CONVENIR AU PLUS GRAND NOMBRE

Auparavant, il existait un tarif unique à 6 €. Dans le souci de rendre accessible au plus grand nombre l'accès au cinéma, le Conseil municipal, lors de sa séance du 13 décembre dernier, a décidé de mettre en place un tarif supplémentaire à 3 € pour les moins de 26 ans et pour tous en matinée. C'est-à-dire que les cinés-contes, les cinés vacances et les cinés-seniors, qui ont tous les trois lieux le matin et l'après-midi, sont à 3 € pour tous. Enfants, parents et adultes.

3€ Tarif mis en place pour les séances en journée dites « en matinée ». Il concerne les ciné-vacances et les cinés-seniors. Ce tarif s'applique aussi aux moins de 26 ans en soirée.

Il permet au plus grand nombre de venir faire l'expérience du grand écran.

6€ Tarif des séances en soirée (à 20 h les mardis et vendredis).

Les séances proposées :

- les mardis et vendredis à 20 h,
- un jeudi par mois, à 15 h 30, pour les seniors.

Prochaines dates :

13 avril, 25 mai, 15 juin, 20 juillet 2023.

La programmation hebdomadaire est disponible sur : www.lourdes.fr/cinema

Pour rappel, le cinéma Le Palais vous accueille en centre-ville, en face des Halles, dans une salle à la capacité de 430 places. En partenariat avec Le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées, le cinéma Art & essai est à l'honneur. Ainsi, la programmation « culture et société » offre la possibilité de découvrir les productions du monde entier.

Contact : cinéma Le Palais, avenue Foch. 65100 Lourdes.
Courriel : cinema@ville-lourdes.fr

LE PLEIN D'ANIMATIONS AU CHÂTEAU FORT-MUSÉE PYRÉNÉEN



Les prochains mois réservent quelques surprises pour petits et grands, amateurs ou passionnés de patrimoine, de l'histoire et des arts : rencontres, visites, expositions... il y en aura pour tous les goûts. Votre curiosité est piquée ? Voici un petit aperçu des animations proposées dont vous pourrez bientôt profiter :

- une chasse aux œufs contée le lundi 10 avril de 14 h à 17 h,

- des visites ludiques pour remonter le temps de l'histoire du Château le mercredi en juillet et en août,
- des séances de yoga dans l'enceinte du Château ainsi que des visites guidées du jardin botanique tout l'été.

Pour connaître les dates à ne pas manquer, consultez le programme complet sur <https://www.lourdes.fr/chateau-fort-musee-pyreneen>

NOUVEAU : des cours de théâtre pour tous !

À compter de septembre 2023, la Ville souhaite mettre en place des ateliers de pratique théâtrale amateur, à destination des enfants, des jeunes et des adultes.

Ces ateliers, au contenu pédagogique de qualité, seront en lien avec les autres actions culturelles engagées comme l'atelier d'arts plastiques qui rencontre un beau succès. Un choix pour favoriser l'accès à la culture pour chacun.



"La Ville de Lourdes développe une politique culturelle qui tisse des passerelles entre « culture et démocratie », qui se déploient au travers de sa saison culturelle et des actions culturelles menées. Le développement de la pratique artistique amateur est un axe que la Ville souhaite renforcer dès 2023, afin de venir étayer l'offre existante", explique Sylvie Mazurek, maire-adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine culturel.

Fête de la musique : et si vous participiez ?

La Ville de Lourdes invite les musiciennes et les musiciens lourdaise à participer, mercredi 21 juin, quels que soient leurs styles de pratiques musicales, à la Fête de la Musique.

Contactez le service organisateur : coordination.evenementiel@ville-lourdes.fr ou 06 72 83 94 09 / 06 74 62 37 41.

AVRIL
01/04. Causerie Verte - Médiathèque
Choco Rallye - Centre ville.
Cabaret - Palais des Congrès.
06/04. Théâtre - Palais des Congrès.
10/04. Chasse aux œufs Jeu de l'oie grandeur nature. Château fort (4 à 12 ans)
14/04. Soirée animation. Maison du Projet.
15/04. Atelier Articulture - Médiathèque.
19/04 - 21/04. Atelier cuisine parents-enfants - Espace Carmen Cazenave
20/04. Conférence Appel d'Air - Palais des Congrès
21/04. Visite Bibliothèque Donjon - Château fort.
22/04. Café-Philo - Médiathèque.
25-28/04. Club Ado - Espace Carmen Cazenave.
27/04. Ciné-concert - Cinéma Le Palais.
28/04. Foire aux chevaux - Marché du Tydos.

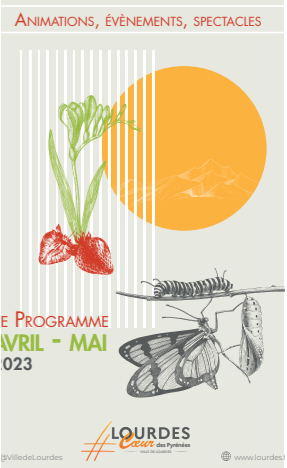
MAI
01/05. Rue Barrée - Jardin des Tilleuls - place du Champ Commun - parking de la Mairie - place Capdevielle
02-05/04. Club Ado - Espace Carmen Cazenave.
03/05. Sortie famille - Donjon des Aigles.
04/05. Chasse au trésor - Médiathèque
Théâtre - Palais des Congrès
05/05 & 19/05. Visite Flash - Château fort.
06/05. Causerie Verte - Médiathèque.
10/05 & 12/05. Ateliers Cuisine parents-enfants - Espace Carmen Cazenave.
11/05. Spectacle de magie - Jardin des Tilleuls.
12/05. Trophée Occitanie d'Impro Théâtre. Espace Robert Hossein.
13/05. Nuit Européenne des musées - Château fort - musée pyrénéen
20/05. Green Dating et troc de plantes - Médiathèque.

25/05. Conférence Appel d'Air - Palais des Congrès.

JUIN

01/06. Théâtre - Palais des Congrès.
04/06. Rendez-vous aux jardins - Château fort.
15/06. Conférence Appel d'Air - Château fort.
17/06 & 18/06. Pèlerinage des motards.
21/06. Fête de la musique - Lancement des Estivales.
24/06. 60 ans du FCL XI.
30/06. Fêtes de Lourdes.

La programmation complète est disponible sur : www.lourdes.fr



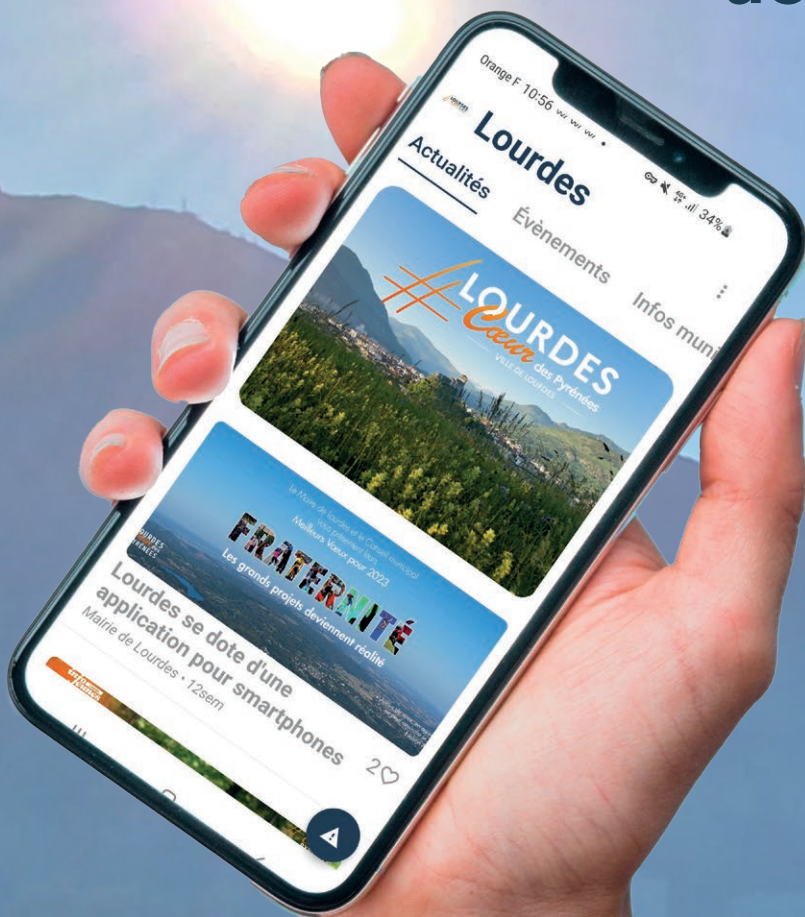
UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT POUR LES LOURDAIS

L'appli mobile AppCom pour vous informer

SANS IDENTIFIANT
accédez aux :

- informations municipales,
- actualités,
- évènements culturels & sportifs,
- infos commerces,
- vigilances et alertes...

et bien plus encore !



TÉLÉCHARGEZ-
MOI !

